

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : **7283268101**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7283268101>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 mars 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

*SAS LA MAISON DU CONSEIL
Office Notarial à ANGERS (49),
8 rue Saint Maurille*

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me David BIORET, notaire à ANGERS, le 12 janvier 2022, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement ANGERS 1 le 04/02/2022, référence 2022N, n°290, Madame Véronique PRUVOST née le 13 mars 1958 à BEAUDRICOURT, demeurant à AVRILLE, 107 avenue Pierre Mendès France, a vendu à la Société dénommée LE V, Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à ANGERS, 60 rue du Mail, identifiée au SIREN sous le numéro 848 360 590 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGERS, le fonds de commerce de BAR DE NUIT, DANCING, EXPLOITATION D'UN DEBIT DE BOISSON A CONSOMMER SUR PLACE, BAR BRASSERIE sis à ANGERS, 60 rue du Mail, 29 rue du Cornet, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE LADY L, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de ANGERS, sous le numéro 324 012 004, moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour TRENTE-SIX MILLE NEUF CENT VINGT EUROS (36 920,00 EUR), au matériel pour TROIS MILLE QUATRE-VINGTS EUROS (3 080,00 EUR).

Jouissance à compter du 31 décembre 2021.

Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial sus-dénommé où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion,

Le notaire

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

